



CGT THALES AVS

PROFESSION DE FOI - ÉLECTIONS 2019

Voter aux élections professionnelles vous permet de choisir vos élu·e·s au CSE qui désigneront à leur tour vos élu·e·s au CSEC (CSE Central AVS). Votre vote déterminera la représentativité des organisations syndicales **au niveau de la société AVS avec la présence (ou l'absence) de Délégué·e·s Syndicaux Centraux pour négocier des accords**, du groupe Thales et de son conseil d'administration, de la branche métallurgie, et au niveau national et interprofessionnel.

Pour être valable, un accord d'entreprise ou de branche doit être signé par les organisations rassemblant au moins 50 % des suffrages. Avec la quasi disparition de la hiérarchie des normes héritée en particulier des ordonnances Macron, un accord société ou groupe permet de déroger à des dispositions plus favorables au niveau de la branche ou de la loi. **Votre vote a d'autant plus d'importance et implique d'autant plus de responsabilités que ces accords déterminent maintenant l'essentiel de nos droits au quotidien, et qu'ils peuvent être moins-disants socialement. A vous donc de choisir soigneusement vos élu·e·s !**

LES ENGAGEMENTS DES CANDIDAT·E·S CGT SUR LES 3 COLLÈGES

■ **Transparence**, avec des informations régulières sur la vie de l'entreprise, les choix de gestion, le contenu des négociations...

■ **Démocratie**, avec des consultations régulières et la prise en compte de vos revendications et avis notamment avant la signature des accords importants.

■ **Indépendance** totale vis-à-vis de la direction et des partis politiques, ainsi que de la CGT nationale.

■ **Sérieux et compétence**, les élu·e·s CGT bénéficient de

formations régulières et de l'apport d'expert·e·s économistes, juristes, managers, chercheur·e·s, toutes et tous motivé·e·s.

■ **Cohérence** des positions portées à tous les niveaux et sur les 3 collèges de l'ouvrière à l'ingénierie et cadre, en conformité avec nos engagements et nos valeurs.

Aucun accord contraire à vos intérêts ne sera signé

■ **Proximité** avec des élu·e·s présent·e·s au quotidien au travail pour intervenir sur les problèmes concrets, vous défendre et rompre l'isolement face aux difficultés.

LA CGT, LE CHOIX DE L'EFFICACITÉ

La CGT est présente sur l'ensemble du territoire (96 Union Départementales, plus de 800 Unions Locales), dans les branches professionnelles et dans la majorité des entreprises, ce qui permet de peser, d'empêcher les mises en concurrence entre salarié·e·s et de mettre en relation donneurs d'ordre et sous-traitants. Au niveau international la CGT fait partie de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale. La CGT des ingés cadres et tech est membre d'Eurocadres, qui rassemble les syndicats de cadres au niveau européen.

LA CGT C'EST AUSSI DES INGÉS, CADRES ET TECHS QUI AGISSENT POUR

■ **Garantir** la prise en compte des revendications spécifiques de l'encadrement et des salarié·e·s qualifié·e·s à responsabilité, notamment en matière de management, salaires, temps et charge de travail, éthique professionnelle et défense du professionnalisme.

■ **Refuser** les mises en opposition entre catégories.

■ **Interroger** d'abord les politiques managériales plutôt que de mettre en cause individuellement les managers.

■ **S'attaquer** au coût du capital et aux dividendes versés

aux actionnaires au lieu de partager la pénurie au sein du monde du travail.

■ **Offrir** un cadre démocratique d'échange et de débat pour permettre aux ingés, cadres et techs de décider des revendications et des modes d'actions qui leur conviennent le mieux.

■ **Rassembler** avec la CGT l'ensemble des salarié·e·s.

LA CGT À THALES ET AVS

Contrairement à une "légende urbaine", la CGT signe des accords

Liste des accords signés/non signés au niveau AVS depuis la fusion le 1er janvier 2018

	Astreinte	Jours habituellement non travaillés	Télétravail	Egalité pro	NAO salaire	NAO temps travail	Vote électronique	PVCO (en cours)
CGT	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	
CFDT	oui	oui	oui	oui	non	oui (PV dé-saccord)	oui	
CGC	non	non	oui	oui	non	non	non	

Liste des accords signés/non signés au niveau groupe depuis le 1er janvier 2017

	Anticipa-tion	Croissance/emploi	CET	Intéresse-ment	Télétra-vail	Handi-cap	QVT	Droit syndical	Représen-tation élue	Perco	Dépen-dance
CGT	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui
CFDT	oui	non	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non
CGC	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
CFTC	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

Voter CGT c'est nous permettre de continuer à peser dans les négociations au niveau du groupe et de la société AVS avec la **garantie qu'aucun des accords signés par la CGT ne portera atteinte à vos droits collectifs.**

- **Négociation fusion AVS**, les négociations d'harmonisation des statuts sociaux vont se poursuivre après les élections. Les thèmes de négociation porteront sur : le temps de travail, le travail en équipe/horaires atypiques, le budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC). Sur les accords, la CGT AVS a pleinement oeuvré pour améliorer le statut social AVS.
- **Négociation groupe en cours/à venir**, portant sur : la mobilité, les conditions de déplacements, le temps de travail,

NOS PROPOSITIONS POUR AVS

Défendre nos emplois, notre professionnalisme et le sens de notre travail

- Revaloriser le métier et la technicité face au « tout gestion », la coopération au lieu de la concurrence entre collègues.
- Faire primer les finalités de moyen/long terme sur les objectifs chiffrés court-termistes.
- Restaurer notre autonomie et nous permettre de mettre en place des solutions adaptées aux équipes.
- S'opposer avec force dans les instances CSE/CSEC AVS à la tentation de notre direction d'externaliser nos emplois.

Équilibrer vie privée vie professionnelle et réduire le temps de travail

- Interdiction des réunions après 18 h et droit à la déconnexion.
- Décompte, rémunération et/ou récupération de toutes les heures effectuées,
- Renforcer et améliorer certaines dispositions dans les accords groupe et AVS liés à la QVT et au télétravail en particulier.

Garantir l'égalité femme/homme et combattre toutes les discriminations

- Lutte dans les établissements contre toutes formes de discrimination en particulier envers les femmes.
- Aide à la mise en place d'un plan de prévention des violences sexistes et sexuelles, formation des managers et des RH.
- Renforcer les accords groupe et AVS en matière de lutte contre le plafond de verre.

Reconnaitre et rémunérer les qualifications et lutter contre l'arbitraire

- Reconnaître les qualifications dans le salaire et les responsabilités, améliorer l'évolution de carrière des salarié·e·s.
- Proposer la négociation d'un accord sur l'évolution de carrière des salarié·e·s, de l'opérateur à l'ingénieur et cadre, en commençant par le collège technicien et administratif à AVS.

Promouvoir un management socialement responsable

- La finalité de l'entreprise n'est pas exclusivement économique et financière, mais aussi humaine et sociale. Les choix de gestion doivent prendre en compte les conséquences humaines, sociales et environnementales.
- Les accords que nous serons amené·e·s à négocier dans le groupe ou à AVS devront prendre en compte ces problématiques.

Retrouvez l'actualité AVS sur : <http://tav.cgtthales.fr/>

Retrouver vos accords Thales sur : <http://coord.cgtthales.fr/>

Pour les dispositions sociales Thales : <http://www.thadis.com>

Imagerie Médicale Thales : <http://imageriedavenir.fr/>





CGT THALES AVS THONON

ÉLECTIONS 2019

Une nouvelle fois, est venue l'heure de la délibération démocratique dans notre établissement. Mais pour la première fois nous n'élirons pas les délégué·e·s du personnel et les élue·e·s au Comité d'établissement, mais les élue·e·s au Comité Social et Economique (CSE). Cette nouvelle institution absorbe et occupera les fonctions des délégué·e·s du personnel, du Comité d'Etablissement et du Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail. Il nous appartient donc, de donner corps à cette représentation des salariée·e·s.

Les candidat·e·s CGT, qui se proposent de défendre les droits et intérêts de tous les salariée·e·s de notre site, et qui se soumettent au verdict des urnes, portent tous et toutes en eux les valeurs et ambitions que la CGT a depuis toujours défendues. Elles sont indéracinables chez nous. Elles nous guident inlassablement, tel un dogme humaniste, vers un paradigme de justice sociale, d'épanouissement personnel et d'émancipation collective du salariat. Oscar Wilde ne disait-il pas que "le progrès n'est que l'accomplissement des utopies" ?

Par le passé nous n'avons jamais cherché à fuir les conflits et à esquiver le rapport de force, non pas par avidité belliqueuse, mais au contraire pour défendre l'expression supérieure de la justice et de la citoyenneté dans notre entreprise. Car la vie est une gestion permanente des rapports de force. Les fuir est une attitude puérile, qui ne mène nulle part, si ce n'est à l'asservissement et au rabougrissement de l'esprit humain. Il faut au contraire les assumer et leur faire face pour y apporter des solutions rationnelles et raisonnables.

C'est cette approche que nous vous proposons de partager. Celle qui permet de ne pas considérer nos dirigeant·e·s d'établissements ou nos RH, comme des salarié·e·s lambda avec qui nous échangeons amicalement, mais comme des salarié·e·s dirigeant·e·s en charge de l'application de la politique industrielle voulue par nos actionnaires, et avec lesquel·les nous avons le devoir d'organiser le rapport de force, unique garant du dialogue social ! Soyez en certain·e, sans rapport de force organisé il n'existe aucun dialogue social, c'est impossible !

Celles et ceux qui vous diront le contraire, avec des mots corrompus comme « réforme », « concertation », « compromis » ... ne cherchent qu'à anesthésier, dans le but de faire accepter un déterminisme capitulant !

Concernant l'activité de l'ex-Comité d'Etablissement au sein du futur CSE et de ses relations avec la direction, l'expérience depuis de longues années prouve que seul·e·s les candidat·e·s CGT ont permis de garantir l'unicité de cette institution et donc son indépendance vis-à-vis de notre direction ! Dans le cadre du futur CSE nous continuerons à défendre cette position. Pour ce qui est des activités sociales et culturelles, nous souhaitons une orientation qui favorise les activités à destination des enfants du personnel et des familles, ainsi qu'une approche éminemment sociale des différents sujets ou problématiques auxquels nous serons confrontés. Nous modifierons un certain nombre de pratiques, qui aujourd'hui, ne permettent pas de rendre aux salarié·e·s le niveau de service que nous sommes en droit d'attendre d'un CSE qui se veut social.

Pour ce qui est de l'expression des ex délégué·e·s du personnel, concernant les revendications collectives et individuelles au sein du futur CSE, il est inutile de rappeler le poids de l'action de la CGT concernant ces sujets, depuis bien longtemps. Nous avons, entre autres, assumé seul·e·s, plusieurs actions en justice en faveur de l'ensemble des salarié·e·s, contre notre direction absolument fermée à tout dialogue. **Si votre choix se porte sur nos candidat·e·s, nous continuerons cette politique de défense des droits et intérêts des salarié·e·s, imposant à notre direction un respect total de l'ensemble des dispositions légales protégeant les salarié·e·s.**

Cette approche est plus qu'indispensable dans une période où les règles et principes défendant les droits des salarié·e·s, sont attaqués chaque jour ! De plus nous continuerons à œuvrer avec conviction pour favoriser les conditions de l'émancipation et de l'épanouissement des salarié·e·s de notre site de Thonon.

VOTRE LISTE DE CANDIDAT·E·S

1er collège



Richard Martin



Bruno Ripoll



Sylvie Rannou



Lydia Hadri



Stéphanie Legan-gneux



Halim Jamai

Titulaire

Suppléant·e

2ème collège



Mario Lamara



Valérie Chate-lain



Abd-Nour Boukrouma



Benoit Feld



Patricia Ferdinand



Muzzafer Erbas

Titulaire



Benoit Feld



Patricia Ferdinand



Muzzafer Erbas



Abd-Nour Boukrouma



Valérie Chate-lain



Mario Lamara

Suppléant·e

"A l'heure où la mutation libérale du droit du travail isole un peu plus les salarié·e·s et nous laisse en proie à la servitude et in-finé à l'exploitation, il est primordial de pouvoir s'appuyer sur des représentant·e·s solides, stables, qui ne louvoient pas ! Des élue·e·s qui ont prouvé leur efficacité en faisant preuve d'une rigueur intellectuelle leur ayant permis de ne pas sombrer dans les abîmes glauques du « réformisme » complémentaire aux décisions patronales, et qui, à maints égards, trahit, les valeurs et idéaux du syndicalisme ! Pour nous, élue·e·s et candidat·e·s CGT, la lutte est notre dignité et nous sommes pleinement accompli·e·s en tant qu'être humain, quand nous pensons un futur de progrès social, sans censure ou autocensure, en esprit libre..."

**LE 20 JUIN, VOTER POUR NOS CANDIDAT·E·S,
C'EST ESTIMER QUE L'IDÉAL EST LA SEULE ISSUE
RAISONNABLE !**

